

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 18 (1889)

**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Bibliographies

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bibliographies

## I

**Manuel des lois de l'enseignement primaire, commentaires, application et jurisprudence**, par LE PROVOST DE LAUNAY, 1 vol. in-18 de 750 pages; prix : 2 fr. 50. Librairie Gaume, Paris.

En France, la législation de l'enseignement primaire a été complètement transformée depuis dix ans, nous dit l'auteur. De 1875 à 1889, une douzaine de lois ont été promulguées, créant toute une organisation nouvelle.

La loi du 30 octobre 1886, la plus importante de ces lois d'instruction primaire, qui comporte 68 articles, a été interprétée par une douzaine de décrets dont l'un, celui du 18 janvier 1887, ne compte pas moins de 195 articles. Ces décrets eux-mêmes ont donné lieu à un certain nombre d'arrêtés, et l'arrêté du 18 janvier 1887, complété le 24 juillet 1888, se développe en 271 articles. D'autre part, ces décrets et arrêtés ont été commentés, du 11 novembre 1886 jusqu'à ce jour par plus de trente circulaires ministérielles.

A moins d'avoir sous la main une bibliothèque spéciale, formée au jour le jour, avec une série de documents qu'il est difficile de se procurer, comment se retrouver dans cette législation si complexe ? Bien souvent les municipalités les plus éclairées sont embarrassées devant telle question dont la solution ne se rencontre même pas dans les lois, décrets ou circulaires ; car, cette solution, il la faut aller chercher dans une décision du Conseil supérieur de l'instruction publique, un arrêt du conseil d'Etat ou un jugement de tribunal. La situation est la même pour les maîtres de l'enseignement privé ou les pères de famille, et ils hésitent, ne sachant quels droits leur ont été laissés et quelles obligations légales ils doivent subir.

La table des matières de ce livre permettra au lecteur de trouver la solution des questions qui ont été soulevées et traitées dans les documents que nous venons d'énumérer.

Ce livre se distingue également de ses devanciers en ce qu'il paraît alors que la jurisprudence a donné la solution d'un certain nombre de points controversés et douteux. Les livres qui ont précédé celui-ci ne contiennent pas les récentes décisions du conseil d'Etat, de la Cour de cassation, des tribunaux et du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Ne recherchant que la précision et la clarté, l'auteur a voulu que ce travail fût à la portée de tous et évitât au lecteur toute perte de temps et toute hésitation.

## II

**Annuaire de l'enseignement libre**, 14<sup>me</sup> année. Librairie Gaume, Paris. 1 vol. in-18 de 636 pages.

Les lecteurs trouveront dans cet annuaire presque tous les renseignements désirables au point de vue scolaire. La classification méthodique des documents composant notre *Annuaire*, disent les

éditeurs, nous a amenés à le diviser en cinq parties, consacrées chacune à un objet spécial et nettement déterminé. La première, sous le titre de *Documents administratifs*, contient les documents généraux. On y trouvera, méthodiquement classés, les détails qui se rapportent au gouvernement de l'Eglise, au personnel administratif des cultes et de l'Instruction publique, au Conseil supérieur de l'Instruction publique, à l'Institut, aux principaux établissements scientifiques et littéraires, aux grandes Ecoles, aux Facultés des Sciences et des Lettres de l'Etat.

La seconde partie donne : 1<sup>o</sup> La législation concernant les grades et fonctions de l'*Enseignement primaire*; 2<sup>o</sup> la liste des Congrégations de Frères vouées à cet enseignement et reconnues par l'Etat, leur historique et la statistique, par départements, de leurs écoles.

La troisième partie, sans contredit la plus intéressante, comprend, sous le titre d'*Enseignement secondaire*, l'historique et le personnel tant administratif qu'enseignant des petits séminaires, collèges, institutions et écoles secondaires libres de France, classés suivant l'ordre alphabétique des diocéses. Les renseignements de toute nature que messieurs les Directeurs nous transmettent, avec une bienveillance dont nous tenons à les remercier ici, nous permettent de plus en plus de donner à cette statistique un développement proportionné à son importance.

La quatrième partie est tout entière consacrée à l'*Enseignement supérieur*. Elle donne la constitution des Instituts et Facultés catholiques de Paris, Angers, Lille, Lyon, Toulouse; — les programmes des facultés, avec le tableau de leurs cours, — les noms de messieurs les professeurs, — un ensemble de renseignements et d'avis à l'usage de messieurs les étudiants. Elle est complétée par l'historique et l'état du personnel des séminaires diocésains.

La cinquième partie se compose : 1<sup>o</sup> D'un *Tableau analytique et chronologique* des lois, décrets, arrêtés et circulaires intéressant l'*Enseignement libre*, publiés en 1888; 2<sup>o</sup> d'*Extraits de la loi du 30 octobre 1886*, relatifs à l'enseignement libre.

Le Recueil est terminé par un *Appendice* dans lequel nous devons signaler : 1<sup>o</sup> Une Bibliographie des ouvrages d'enseignement les plus recommandables; 2<sup>o</sup> une liste générale des Communautés de religieuses institutrices, avec indication des maisons-mères pour celles qui ont une Supérieure générale.

Le texte des documents contenus dans cet annuaire suffira à faire comprendre l'utilité que l'on peut en retirer.

### III

#### **Cours abrégé de la littérature française depuis son origine jusqu'à nos jours, par Asmus. Leipzig Brockaus. 1 vol. in-12 de 168 pages.**

L'auteur a eu soin de nous dire dans l'*Avant-Propos* la pensée qui lui a inspiré le livre dont nous nous rendons compte. Les ouvrages traitant de la littérature française, nous dit-il, sont généralement trop détaillés pour profiter à des élèves qui ne peuvent consacrer à l'étude de la littérature française le temps qu'il faudrait pour l'approfondir dans toutes ses beautés. Il est donc du devoir du maître de leur donner à grands traits une esquisse de cette littérature qui s'étend jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, généralement trop négligé.

L'auteur a cherché à atteindre un double but : celui de donner aux

élèves, sous une forme précise, utile et intéressante, une esquisse à grands traits de la littérature française et celui de prouver au maître, par le choix des matières, la possibilité de lier avec facilité les exercices de conversation à la littérature même. Les dates et les incidents secondaires se bornent au strict nécessaire afin de consacrer plus de temps au développement de la littérature.

Ce précis de littérature est fort intéressant. L'auteur conduit l'historique de la littérature jusqu'à nos jours. Le meilleur éloge que nous puissions faire de ce livre, c'est de dire qu'en très peu de temps il est arrivé à sa deuxième édition.

R. H.

IV

**Choix de petits poèmes à l'usage des écoles primaires et des classes inférieures des établissements d'instruction secondaire.**  
Payot, libraire, à Lausanne.

Charmant recueil de charmantes poésies destinées à l'âge où la poésie éclate sur les lèvres, dans les regards, dans les jeux, dans la prière de l'enfant comme dans les fleurs, dans les brises du printemps. Jusqu'ici la littérature française était pauvre de pièces vraiment accessibles au premier âge. Mais Victor Hugo, de Laprade, Aicard, Tournier et tant d'autres ont enrichi les lettres d'un grand nombre de poésies écrites pour l'enfance. Le recueil que nous annonçons se compose de morceaux empruntés en majeure partie aux poètes contemporains et aux écrivains nationaux. L'enfant aime la poésie, lorsqu'il la comprend.

R. H.

V

**Le jeune citoyen.** — Un petit journal qui a déjà bien fait ses preuves dans la Suisse romande, et surtout dans le canton de Fribourg, c'est le *Jeune citoyen* fondé, il y a bientôt cinq ans, dans le but de venir en aide aux jeunes gens qui se préparent à subir leurs examens de recrues. L'utilité, je dirai plus, la nécessité d'une telle publication est prouvée par le nombre d'abonnés, qui tend toujours à augmenter. Les articles variés que publie le *Jeune citoyen* sur les connaissances en général, sur l'arithmétique, les sciences naturelles, l'instruction civique, la géographie, l'économie politique sont rédigés spécialement pour les lecteurs de cette petite revue par des maîtres qui connaissent nos besoins. Le prix d'abonnement pour l'année, qui commence avec le 1<sup>er</sup> novembre, n'est que de 1 fr. 50. Aussi, recommandons-nous chaleureusement le *Jeune citoyen* à messieurs les instituteurs et aux élèves du cours complémentaire.

G.

VI

**Nouveau dictionnaire illustré**, par P. LAROUSSE, 73<sup>e</sup> édition.  
Prix : 2 fr. 60. En vente à l'Imprimerie catholique.

Cette nouvelle édition, qui réalise sur les précédentes d'importantes améliorations de fond et de forme, est surtout caractérisée par un développement très heureux des gravures, qui sont nombreuses et fort bien réussies. C'est net, détaillé et précis, et il n'y a pas de confusion possible, comme c'est malheureusement le cas dans certains dictionnaires assez en vogue de nos jours.

Ainsi améliorée; la nouvelle édition qui vient de paraître renferme une nomenclature très complète de la langue, d'après l'orthographe la plus récente de l'Académie, la prononciation figurée, les étymologies et les diverses acceptations des termes appuyées d'exemples heureusement choisis, car un dictionnaire sans exemple est un squelette. Nous y rencontrons aussi des développements encyclopédiques relatifs aux mots les plus importants des sciences, des lettres et des arts. Comme dans les précédentes éditions, nous y trouvons de plus un recueil des locutions latines et étrangères citées par les meilleurs écrivains ou usitées dans la conversation. Enfin, c'est l'indispensable dictionnaire géographique, historique, artistique et littéraire, toujours au courant du mouvement contemporain et des découvertes modernes.

Telle est, en quelques mots seulement, cette *Nouvelle édition*, qui se recommande d'elle-même et qui s'écoulera rapidement, nous en sommes convaincu.

A. P.

---

## VARIÉTÉ

---

### Profils universitaires

J. HENRI FABRE

---

Je sais peu d'hommes aussi originaux, dans le bon sens du mot, que J. Henri Fabre. Professeur éminent, naturaliste de premier ordre, vulgarisateur sans égal, il doit tout à lui-même, talent d'éducateur, méthode, découvertes, correction et élégance du style. Il a tiré, par un labeur acharné, de son propre fonds. Docteur ès sciences, lauréat de l'Institut, membre correspondant de l'Académie des sciences, il ne vit pas dans les parages de la Sorbonne, où il pourrait siéger parmi les maîtres. Il a la haine de la représentation, du monde officiel, de l'artificiel et du convenu. Il se dérobe au succès, qui n'en vient pas moins à lui : il cache sa renommée, qui n'en rayonne pas moins au dehors.

Si, de fortune, vous passez en Provence, allez le voir, dans sa riante retraite, à Sérignan, près d'Orange. De taille moyenne, il a l'air chétif : l'on sent qu'il s'est surmené. Sous un front d'une blancheur mate, des yeux doux et perçants à la fois, surtout profonds ; une figure fine, dans l'ensemble, malgré la proéminence un peu irrégulière du menton ; un air de bonté, de vivacité, surtout d'énergie, de volonté puissante et tendue. Vous trouverez Fabre soit dans le vaste laboratoire où il classe ses chers insectes, où il les étudie, où il les soumet à mille expériences ingénieuses : soit en pleine campagne, sur les dernières pentes du Ventoux, où, vêtu comme un paysan, en dépit de la pluie, du mistral, du soleil, il se penche, des heures entières, fixé dans une dure immobilité, sur quelque fourmi-